



HAL
open science

Licence Administration publique (L3) Rapport Hcéres

► **To cite this version:**

Rapport d'évaluation d'une licence. Licence Administration publique (L3). 2010, Université Pierre Mendès France - Grenoble - UPMF. hceres-02037557

HAL Id: hceres-02037557

<https://hal-hceres.archives-ouvertes.fr/hceres-02037557v1>

Submitted on 20 Feb 2019

HAL is a multi-disciplinary open access archive for the deposit and dissemination of scientific research documents, whether they are published or not. The documents may come from teaching and research institutions in France or abroad, or from public or private research centers.

L'archive ouverte pluridisciplinaire **HAL**, est destinée au dépôt et à la diffusion de documents scientifiques de niveau recherche, publiés ou non, émanant des établissements d'enseignement et de recherche français ou étrangers, des laboratoires publics ou privés.



Evaluation des diplômes Licences– Vague A

ACADÉMIE : GRENOBLE

Établissement : Université Grenoble 2 - Pierre Mendès France

Demande n° S3110048224

Domaine : Droit, économie, gestion

Mention : Administration publique

Présentation de la mention

La licence d'Administration publique (LAP) est une formation diplômante qui se déroule sur une seule année au niveau bac + 3. Il s'agit d'une formation spécifique orientée vers l'administration et le droit de l'administration, mais ouverte à toutes disciplines telles la sociologie, la science politique, les lettres etc... Les étudiants sont recrutés à un niveau bac+ 2, et en application d'une convention conclue avec l'IUT carrières juridiques ; les étudiants titulaires de ce DUT sont admis de plein droit à s'inscrire en LAP.

L'année se déroule en deux semestres composés de trois unités d'enseignement : des unités fondamentales, des unités complémentaires et des matières d'ouverture. L'accent est mis très nettement sur le droit public général, mais les unités complémentaires leur permettent d'accéder à des matières comme le droit communautaire, les droits de l'homme ou la culture générale.

Les étudiants à l'issue de la licence ont acquis des compétences générales en droit : rédaction, synthèse, analyse, ce qui peut leur permettre de rejoindre le monde du travail, mais ils sont surtout formés pour passer des concours. En cas d'échec ou de choix différent, ils ont accès néanmoins aux masters de Droit public de l'Université. Les effectifs étant réduits, les cours se déroulent en petits groupes, ce qui facilite la proximité avec les enseignants et contribue aussi à un taux de réussite élevé.

Avis condensé

● Avis global :

La licence d'Administration publique est une licence qui présente de grands intérêts : elle est spécialisée, courte et peut permettre aux étudiants qui le souhaitent d'obtenir des débouchés rapidement. Par ailleurs, les étudiants retenus travailleront en petits groupes, ce qui facilite la proximité avec les enseignants et permet d'innover sur le plan méthodologique. Elle est donc une formation tout à fait pertinente qui mérite d'être maintenue et soutenue. Elle présente également quelques incohérences et insuffisances. En particulier, les étudiants provenant d'horizons très divers, n'ont pas le même niveau en droit. La licence propose donc des cours de droit public général tels qu'ils sont enseignés en licence général en première et deuxième années, ce qui pourrait défavoriser les titulaires d'un bac+2 en droit, voire abaisser le niveau de la licence. Dans la continuité de cette remarque, il existe peu d'ouverture vers d'autres matières juridiques et peu d'encouragement aux langues et à la professionnalisation.

● Points forts :

- Formation courte et spécialisée.
- Formation dispensée en petits groupes et à fort taux de réussite.
- Formation qui permet des débouchés directs.



- Points faibles :
 - Formation orientée sur le droit public et peu ouverte vers d'autres matières.
 - Peu de contacts avec le monde professionnel ou institutionnel (peu d'enseignants extérieurs, pas de politique de stage).
 - Hétérogénéité de l'origine des étudiants et mécanismes de suivi et de remise à niveau en droit peu apparents voire insuffisants.

- NOTATION GLOBALE (A+, A, B ou C) : B

- Recommandations pour l'établissement :

La licence d'Administration publique est une formation attractive du fait de sa spécialisation vers les concours administratifs et l'administration. C'est la raison pour laquelle elle attire un public varié. Le niveau hétérogène des étudiants implique par conséquent que l'organisation des enseignements, le suivi et l'accompagnement des études fassent l'objet d'une attention particulière de l'équipe de pilotage et de l'établissement. Les mises à niveau et l'individualisation du parcours mériteraient d'être renforcées, ainsi que l'ouverture vers d'autres matières afin d'accroître les chances des étudiants d'accéder aux masters. De même, la licence d'Administration publique pourrait opter pour une politique spécifique de contacts avec le milieu professionnel des collectivités territoriales, afin d'apporter une information plus complète sur les métiers et de favoriser les stages professionnalisants. Enfin, un certain nombre de données complémentaires pourraient être apportées dans le dossier qui permettraient de mieux mesurer son organisation et son efficacité. Il pourrait être intéressant de savoir quels publics par exemple en bénéficient et les chiffres attestant de leur réussite.

Avis détaillé

1 ● Pilotage de la licence :

Le pilotage de la licence est satisfaisant. L'équipe pédagogique est constituée d'un responsable de formation et d'enseignants de différentes matières. Le droit public est très présent, ce qui est légitime eu égard à la finalité de la LAP. La participation de professionnels de l'administration serait bienvenue. L'équipe de pilotage devrait prévoir en fin d'année un bilan de la formation avec enseignants et étudiants afin de réfléchir aux mécanismes d'évaluation et à l'amélioration de la formation.

2 ● Projet pédagogique :

Du point de vue pédagogique, le projet est satisfaisant et cohérent avec les objectifs annoncés. Le dossier pourrait préciser cependant le contenu des enseignements de droit public : par exemple la part du droit des services publics, de la commande publique et du droit public des affaires dans la formation qui sont aujourd'hui au cœur de l'action publique locale. Par ailleurs, un seul cours de droit privé est assuré et un cours de droit des affaires pourrait être envisagé. Cette approche pourrait éviter que le cursus ne donne l'impression qu'il s'agit d'un niveau de début de licence en Droit au lieu d'une 3ème année. Par ailleurs, il pourrait être opportun que l'équipe se diversifie un peu avec l'entrée de professionnels provenant des administrations (locales ou autres). D'une manière générale, les matières d'ouvertures sont restreintes. Un accès renforcé des étudiants de la LAP à des matières de la licence générale ou de la licence droit-langue serait apprécié.

3 ● Dispositifs d'aide à la réussite :

En ce qui concerne l'information et le suivi des étudiants, la licence comporte un nombre restreint d'étudiants, ce qui facilite les contacts. L'équipe de pilotage pourrait en tirer les conséquences, par exemple avec une politique d'accompagnement et de suivi plus active à l'égard des étudiants. En effet, le dossier ne fait pas



suffisamment mention de la politique d'aide à la réussite mise en place notamment pour la mise à niveau des étudiants non juristes. Ceux-ci pourraient bénéficier d'un tutorat renforcé, d'un accompagnement personnalisé voire de cours renforcés.

4 • Insertion professionnelle et poursuite d'études choisies :

De la même façon, les modalités de l'insertion professionnelles sont communes à celles qui sont prévues par l'Université. Il serait opportun que la LAP ait une politique spécifique sur ce point et renforce ses contacts vers les milieux professionnels des collectivités publiques. Il s'agirait d'apporter une information plus spécifique et complète sur les métiers, de soutenir les étudiants qui souhaitent faire des stages dans les administrations, d'accroître la part des professionnels intervenant dans la formation. Inversement, la licence pourrait s'ouvrir aux professionnels par l'enseignement à distance et prévoir ses propres modalités d'accompagnement professionnel.